

Résolution présentée par la délégation du Sri Lanka

Thème	Conflits et sécurité
Concerne	La paix entre différents groupes ethniques en conflit au sein d'un même pays
L'Assemblée Générale,	
Déplorant	de nombreux conflits ethniques qui se transforment en révolte, guerre civile ou en génocide,
Indigné	qu'actuellement au Yemen vingt et un millions de personnes aient besoin d'aide humanitaire urgente et que sept millions d'entre eux soient au bord de la famine à cause de la guerre civile,
Ajoutant	que dans de nombreux cas les tensions continuent une fois le conflit terminé et qu'elles viennent même à s'amplifier,
Remarquant	qu'en Afrique du Sud la situation post-apartheid est toujours déplorable, la minorité blanche étant discriminée par les noirs qui sont au pouvoir,
Observant	qu'au moins dix pays sont actuellement touchés par des conflits ethniques, notamment la Birmanie, le Yemen et le Soudan du Sud,
Accusant	certains gouvernements de ne pas agir face à de tels conflits et de les laisser se dérouler, voir même de les soutenir,
Convaincus	qu'il est possible de prévenir et apaiser un conflit ethnique avant que celui n'éclate,
Félicitant	la politique de l'ONU incitant le recours à la médiation,
Décide	de mettre en place une procédure à appliquer dès qu'un conflit est identifié par l'ONU au sein d'un pays ;
	<ul style="list-style-type: none">- de permettre aux différentes parties de s'exprimer et de faire valoir leurs revendications lors d'une médiation dans l'un des sièges de l'ONU ;- de trouver un terrain d'entente et d'établir des résolutions que chaque partie devra adopter afin de cheminer vers la paix.

Le texte français fait foi.